

BULAC

[도서관] [शिक्षक] [කාලාපන:] [ሥልጣኔ]

Bibliothèque universitaire
des langues et civilisations

Référence
BULAC/2022/131

Téléphone
01 81 69 18 87

Date
2 juin 2022

Rédigé par
Benjamin Guichard

Courriel
direction@bulac.fr

COMPTE RENDU

Réunion du 2 décembre 2021
Conseil scientifique de la BULAC

Version
approuvée par le CS du 31 mai
2022

Participants présents

Membres nommés

Françoise Delvoye
Sylvie Denoix (en visio)
Éloi Ficquet
Emmanuel Francis

Marc Gilbert (en visio)
Irina Gridan
Marie-Paule Hille
Annick Horiuchi (en visio)

Zhe Ji
MariaLuisa Langella (en visio)
Méliné Pehlivanian
Peter Stockinger (en visio)

Membres de droit

Françoise Moulin Civil

Marie-Lise Tsagouria

Invités

Léonard Bourlet
Cécile Gobbo
Benjamin Guichard

Clotilde Monteiro
Émile Page

Aline Pellet
Juliette Pinçon

Participants excusés

Membres nommés

Olivier de Bernon
François Hours
Camille Lefebvre

Alain Messaoudi
Philippe Peycam
Pollet Samvelian

Silvia Serrano
Nicolas Vatin

Invités

Jean-François Chanal

Prochaine réunion le
31 mai 2022 à 9h30

Lieu et Adresse
BULAC – Salle du conseil

Ordre du jour

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 5 NOVEMBRE 2020
2. RESSOURCES NUMÉRIQUES : BUDGET ET ACQUISITIONS 2021
3. PROGRAMMATION SCIENTIFIQUE ET CULTURELLE 2021-2022 : BILAN ET PERSPECTIVES
4. DIVERSIFICATION DES SERVICES AUX CHERCHEURS
5. PRÉSENTATION DU PLAN D'ACTION TRIENNAL 2022-2024

Éloi Ficquet ouvre la séance en se réjouissant de pouvoir retrouver plusieurs membres du conseil en présence physique et notamment Françoise Moulin Civil, présidente de l'assemblée générale.

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 5 NOVEMBRE 2020

Après correction d'une coquille, le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

2. RESSOURCES NUMÉRIQUES : BUDGET ET ACQUISITIONS 2021

Aline Pellet présente la structuration du budget consacré à la documentation électronique en 2021 (160 000 €) et les propositions d'utilisation du montant restant disponible, après engagement des frais récurrents (abonnements, mises à jour, adhésions), pour l'enrichissement de l'offre.

Les tarifs de renouvellement de plusieurs ressources ont été renégociés avec succès. Les négociations de prix dans le cadre de consortiums se développent. Malgré ces efforts, l'augmentation de la part des frais récurrents et la réduction du budget consacré à la documentation rendent nécessaire d'envisager des désabonnements en 2022 ; cela fera l'objet d'une consultation du conseil scientifique.

Il est proposé au conseil de donner la priorité aux ressources négociées dans le cadre du consortium *European Asia Licensing Initiative* (EALI), porté par la *Staatsbibliothek zu Berlin* et à l'enrichissement du catalogue de livres numériques consacrés aux études aréales du portail *OpenEdition*.

Marc Gilbert alerte sur l'augmentation du tarif négocié de l'abonnement au *Quotidien du Peuple* dans le cadre de AELI par rapport à la projection présentée. Marie-Paul Hille demande si les ressources chinoises envisagées proposent une possibilité de tiers-archivage. Aline Pellet précise que les licences rendent possible cette opération, mais la faisabilité reste théorique pour le moment, faute d'infrastructure de gestion appropriée.

Emmanuel Francis s'interroge sur la réalité documentaire des mises à jour facturées par les éditeurs et invite à développer le partage documentaire, entre bibliothèques aréalistes, pour la fourniture des ressources numériques des grands éditeurs commerciaux.

Irina Gridan pose la question de la possibilité d'un rattrapage rétroactif des mises à jour des bases documentaires ; Aline Pellet précise que le report est possible, mais les frais s'additionnent d'une année sur l'autre sans contraction des coûts.

Marie-Paul Hille demande des précisions sur le fonctionnement d'EALI. Aline Pellet répond que c'est la 2^e année d'existence du consortium qui a identifié les ressources chinoises susceptibles d'intéresser le plus grand nombre d'établissements. Des licences-types ont été élaborées pour négocier des prix de référence avec les fournisseurs. Marc Gilbert précise que le fonctionnement reste en phase de rodage, l'hétérogénéité de l'offre de services proposé par chaque établissement et les différences dans la marge de manœuvre et les procédures budgétaires rendent l'exercice complexe. Au cours de ces deux dernières années, les objectifs ont été resserrés sur des produits documentaires limités, sélectionnés, plutôt qu'une offre très diversifiée, avec le souci de travailler sur des offres qui ne soient pas limitées dans le temps. Une attention est portée aux frais de maintenance annuels et à l'augmentation du coût des abonnements. La négociation est d'autant plus difficile que le marché européen pèse très peu aux yeux des fournisseurs chinois.

Les propositions de nouvelles acquisitions suivantes sont mises au vote, pour un montant total estimé de 17 500 €.

Nom de la ressource	Type d'acquisition
<i>Quotidien du Peuple</i> <i>Renmin Ribao</i> (Oripobe)	Abonnement
<i>Books of Modern China</i> (Bibliothèque de Shanghai/CNBKSY)	Achat pérenne

Nom de la ressource	Type d'acquisition
Nouveautés des bouquets aréalistes <i>OpenEdition</i> (dont fichiers téléchargeables de ressources en accès-libre)	Achat pérenne

Ces nouvelles acquisitions sont approuvées à l'unanimité

3. PROGRAMMATION SCIENTIFIQUE ET CULTURELLE 2021-2022 : BILAN ET PERSPECTIVES

Juliette Pinçon présente une note dressant le bilan du semestre écoulé et les projets événementiels du semestre à venir. Elle présente également aux membres du conseil scientifique le nouveau site web mis en ligne en septembre 2021.

Éloi Ficquet la remercie et salue le travail de valorisation et de mise en valeur de l'activité scientifique et culturelle de la bibliothèque que permettent le carnet de recherche et le site web, même si la nouveauté de sa formule peut désorienter à première vue.

Françoise Delvoye constate qu'elle a eu beaucoup de réactions de lecteurs désorientés et demande si la bibliothèque recueille ces réactions. Benjamin Guichard confirme que de nombreux commentaires ont été faits sur l'accès aux ressources électroniques et des problèmes corrigés ; mais le site reste encore en évolution, le système d'étiquette, conçu comme un outil important de navigation, ne fonctionne pas encore comme prévu. Marie-Lise Tsagouria précise que le site a été mis en ligne avant son recettage complet ; les dernières semaines de développement touchent à leur fin et plusieurs défauts vont être très prochainement corrigés. La lisibilité de l'accès aux ressources électroniques est bien un problème identifié. C'est à partir de début février qu'on pourra considérer que le site sera parvenu à un état d'achèvement stabilisé. Émile Page précise que l'enquête générale en cours auprès des publics suit un questionnaire récurrent ; c'est l'occasion de collecter les contacts d'utilisateurs souhaitant faire des retours plus développés. L'objectif est de créer des groupes utilisateurs au premier semestre 2022 pour recueillir leur avis. Il est donc bien prévu de confronter le fonctionnement du site achevé à ses usages – ce sera un éclairage important pour finaliser l'outil. Les défauts peuvent être signalés au fil de l'eau, par le formulaire de contact, mais c'est surtout à partir de février, une fois le site stabilisé et finalisé, que les signalements seront les plus importants. Françoise Delvoye indique notamment qu'il manque l'accès au serveur des impressions publiques : le problème est en cours de résolution.

Éloi Ficquet invite les membres à exprimer leurs souhaits ou attentes en matière de programmation scientifique et culturelle. Il souligne pour sa part la grande diversité des aires couvertes et la diversité des sources d'acquisition de fonds d'archives qui sont mis en valeur rapidement.

Zhi Je pose la question de l'avancement du projet de tables rondes sur la liberté et la contestation sociale en Asie qui ont dû être annulées en septembre. Il n'a pas été possible de les reprogrammer cet automne, mais il est espéré de les proposer sous une autre forme en 2022. Benjamin Guichard précise que la BULAC s'est récemment enrichie de documents reçus de Hong Kong qui pourront être intégrés à cette programmation.

Méliné Pehlivanian se déclare admirative de la capacité à mettre en œuvre une telle programmation ; les ressources humaines font défaut à la *Stabi* pour mener un travail aussi diversifié.

Marie-Paul Hille relève le système de résidences et demande des précisions sur leur fonctionnement et le rôle de la BULAC. Benjamin Guichard précise que deux systèmes différents cohabitent actuellement :

- un post-doctorat financé dans le cadre d'un projet présenté par la BULAC et l'intéressée à CollEx-Persée, avec le soutien d'une UMR : la chercheuse est pleinement intégrée aux effectifs de la BULAC et rémunérée par elle sur subvention fléchée ; elle mène un travail de

recherche conjointement au traitement documentaire d'un fonds d'archive qui sera diffusé en ligne à l'issue du projet.

- l'accueil d'une post-doctorante financée par le CNRS et le GIS Moyen-Orient et mondes musulmans dans le cadre du plan SHS ; une salle de travail accessible 24h/24h est mise à sa disposition dans la salle de lecture, les équipes de la BULAC lui prêtent assistance dans le cadre de son travail de recherche, consacré à une modélisation numérique de la bibliographie des traductions vers l'arabe, imprimées au 19^e siècle ; la chercheuse contribuera à la programmation culturelle de la BULAC.

Benjamin Guichard souligne l'intérêt de ces deux dispositifs pour valoriser des fonds utiles pour la recherche encore incomplètement traités ou balisés. Les outils utilisés rendent toutefois plus facile le travail avec des chercheurs en résidence sur des fonds iconographiques, de manuscrits ou d'archives que sur des fonds d'imprimés.

4. DIVERSIFICATION DES SERVICES AUX CHERCHEURS

Le conseil scientifique est informé d'une évolution récente de l'organigramme, introduisant une réorganisation de l'équipe Exposition et signalement des données au sein du pôle Flux et Données et une réorganisation interne du pôle Médiation, désormais constitué en trois équipes Accueil, Formation et Valorisation (en place des précédentes équipes Accueil, Formation et action culturelle, Appui à l'enseignement et à la recherche). Cette refonte prend acte des projets mûris dans le cadre de la rédaction du nouveau plan d'action triennal de l'établissement. Émile Page, responsable du pôle Médiation, Juliette Pinçon, chef de l'équipe Valorisation, Cécile Gobbo, responsable du pôle Flux & Données et Léonard Bourlet, chef de l'équipe Signalement et exposition des données, présentent ces transformations.

Les services à la recherche disparaissent des dénominations de l'organigramme, précise Juliette Pinçon, car ils irriguent désormais l'activité de différents services. En matière de communication, un effort doit donc être fait pour rendre visible et lisible les services proposés ; l'équipe Valorisation constitue le point d'entrée privilégiée.

La mise en place de l'équipe Valorisation s'organise autour d'un recours accru à la vidéo et aux formats courts en complément de la médiation culturelle et un développement du site web, conçu comme une forme de magazine en ligne, comme un outil de diffusion et de valorisation de cette programmation. La gestion parallèle des collections en libre-accès au sein de cette équipe souligne le rôle attendu par le site pour faire ressortir des parcours thématiques et pédagogiques au sein des collections. Il est envisagé de refondre la charte de l'action culturelle, rédigée à l'ouverture de la BULAC, en une charte de la médiation, rendant compte de la diversification accrue des missions du pôle.

Au sein du pôle Flux & Données, il s'agit de construire et de rationaliser une offre de service dans le domaine des humanités numériques. En 2022, l'activité vise un chantier d'alignement des identifiants HAL des chercheurs de l'Inalco sur le référentiel IdRef de l'ABES, incluant leur ISNI, en utilisant des outils d'alignement développés pour le travail catalographique ou la gestion de données. Dans le cadre de la résidence EPIPOM, la chaîne de gestion de la numérisation NumaHOP sera expérimentée comme un outil de catalogage collaboratif. C'est une première année d'expérimentation de nouveaux services. Léonard Bourlet souligne que l'objectif est de mettre à disposition du public de chercheurs les services et outils développés pour le traitement de données liées aux collections ; cette diversification est permise par un redéploiement de ressources de la bibliothèque. Cécile Gobbo ajoute qu'il faut également transformer le catalogue en un corpus de données qualifiées et liées, utiles pour les chercheurs, grâce à un travail renouvelé sur la qualité des métadonnées produites par le travail catalographique.

Émile Page souligne que cette petite réorganisation vise un changement d'échelle dans le développement des services à la recherche. L'équipe Formation va s'emparer du cycle de formation des doctorants, de l'accompagnement des chercheurs vers la science ouverte tout en s'impliquant dans la montée en compétence du personnel de la BULAC dans le domaine (cycle de la

publication, connaissance des circuits communication scientifique, orientation des lecteurs vers les ressources en accès ouvert).

Éloi Ficquet remercie pour ces présentations complémentaires qui dessinent une mutation en cours. Peter Stockinger remercie pour ces présentations très intéressantes et, en tant que vice-président du conseil scientifique de l'Inalco, se réjouit de ces perspectives de collaboration autour de ces enjeux de la science ouverte. Du côté de l'Inalco, ces initiatives font écho à la mise en place d'un nouveau service ISAP (Information scientifique, Archives et Patrimoine), d'un pôle valorisation qui travaille autour de HAL et des humanités numériques au sein de la Direction de la valorisation, de la recherche et de l'école doctorale (DIRVED). Il sera utile d'avoir une réunion stratégique autour de ces enjeux pour systématiser ces collaborations. Le projet d'alignement de thesaurus rejoint des projets en cours. Le portail HAL-Inalco rassemblera de 1 100 à 1 300 chercheurs.

Benjamin Guichard remercie pour ces précisions et souligne que l'articulation entre les services rendus par la BULAC à l'Inalco et à l'ensemble des membres du GIP, le partage de compétences entre l'Inalco et la BULAC sur les questions liées au patrimoine et à l'information scientifique et technique sont, en effet, des questions à réexaminer face au développement de ces activités.

MariaLuisa Langella souligne l'intérêt d'impliquer le public dans la recherche, comme y invite la science ouverte. À Oxford, le réseau des bibliothèques est engagé dans la valorisation de la recherche à destination du grand public avec une offre muséale, des services destinés au grand public et des publications en ligne qui permettent de développer l'audience de ces initiatives. L'accès aux collections reste toutefois réservé au public académique. Une attention croissante est également apportée à la gestion des données des chercheurs, leurs corpus, aux formations à la recherche, la gestion des droits, la réutilisation des corpus constitués, leur aspect juridique. Le programme de la BULAC vise-t-il aussi ce type d'activités ?

Benjamin Guichard répond que ces évolutions de l'activité des bibliothèques s'observent également de façon générale dans le monde universitaire français et qu'on assiste à une évolution partagée de la culture professionnelle. La stratégie suivie par la BULAC donne la priorité à trois enjeux :

- développer des services autour de la donnée de la recherche qui ne doublonnent pas avec l'offre qui existe déjà au sein des établissements du GIP : l'enrichissement des référentiels par des thesaurus multilingues est ainsi apparu comme un besoin émergent à prendre en charge ;
- se donner comme objectif d'accompagner l'appropriation des outils d'Huma-Num par les enseignants-chercheurs et les doctorants ;
- dans le cadre du consortium Huma-Num DISTAM (*Digital Studies Africa Asia Middle-East*), qui devrait être mis en place en 2022 : participer aux réflexions communes des chercheurs aréalistes engagés dans les humanités numériques, identifier les outils, les bonnes pratiques, les enjeux techniques et juridiques susceptibles d'engager un plus grand nombre d'acteurs dans cette voie.

Marie-Paul Hille souligne la difficulté qu'il peut y avoir, dans le cadre du GIP, pour atteindre le public de doctorants rattachés à la fois aux écoles doctorales de leurs établissements et à des laboratoires. Il lui semble important de mieux faire connaître l'offre de formation de la BULAC au-delà des doctorants de l'Inalco et d'identifier les meilleurs canaux de communication.

Éloi Ficquet précise que certaines des formations proposées par la BULAC peuvent être validées dans le cycle doctoral des différents établissements. Juliette Pinçon ajoute que le cycle doctoral a été organisé l'an passé dans un format 100 % en ligne qui a permis de très largement ouvrir l'audience. La BULAC cherchera à maintenir cette ouverture l'an prochain, notamment par une communication directe avec les écoles doctorales des différents établissements du GIP.

Peter Stockinger considère que la prise en main de Nakala, plate-forme de gestion des données d'Huma-Num, présente un grand intérêt pour les linguistes.

Françoise Delvoye s'interroge sur la façon dont les utilisateurs de tous ces services peuvent en rendre compte dans leur publication scientifique ; elle trouverait légitime de citer la BULAC. Marie-Paule Hille renchérit en pointant l'invisibilité de la contribution des ingénieurs dans les travaux de recherche, cela rejoint l'invisibilisation des IGE/R dans les travaux de recherche. Comment cela se règle et s'exprime-t-il ? Benjamin Guichard remercie vivement de cette question ouverte mais précise que rendre service est la mission des bibliothèques. Celles-ci s'inscrivent dans un environnement plus global, celui des outils du service public de la recherche. Il lui semble que c'est en s'emparant pleinement de toute la diversité de cette offre que les chercheurs peuvent en rendre compte aux mieux : utiliser HAL, les services des établissements documentaires, les outils d'Huma-Num, c'est contribuer à les reconnaître et à les faire vivre.

Éloi Ficquet ajoute qu'il lui semble important de souligner cette activité au service de la recherche dans le cadre de la célébration des dix ans de l'établissement.

La réorganisation partielle de l'organigramme et le projet d'évolution des services à la recherche sont soumis formellement à l'avis du CS : favorable à l'unanimité

5. PRÉSENTATION DU PLAN D'ACTION TRIENNAL 2022-2024

Benjamin Guichard présente les enjeux du nouveau plan d'action triennal soumis à l'avis du CS, avant présentation à l'assemblée générale du GIP. La période 2022-2024 coïncide avec la durée du mandat du prochain CS, installé en 2022, la fin de la période actuelle du GIP BULAC invitant à réexaminer le périmètre et le statut de l'établissement, ainsi que l'évolution du paysage documentaire avec l'ouverture ou la réouverture attendues de plusieurs établissements documentaires actifs dans le domaine des études aréales (GED, Contemporaine, Sorbonne-Nouvelle, Institut des Civilisations).

La période sera marquée par deux chantiers au long cours, entamés au cours du triennal précédent : l'aménagement du tiers-lieu de la pointe Cantagrel, partagé avec l'Inalco, et le réaménagement de l'offre documentaire en libre-accès, dans l'objectif de refléter de façon plus dynamique qu'aujourd'hui les thématiques émergentes dans l'enseignement et la recherche.

Le plan introduit également des objectifs nouveaux :

- la patrimonialisation des collections : il s'agit de traduire dans le fonctionnement de l'établissement des dispositions introduites par la révision du Code du Patrimoine (définition des critères de classement patrimonial des collections de l'établissement) ; modalités de collaboration avec le monde de la recherche pour le signalement et la valorisation des fonds anciens, rares ou insolites. Cette mission est portée par un élargissement des missions du pôle Conservation, devenu pôle Conservation & Patrimoine en septembre 2021.
- le travail d'enrichissement des données mises à disposition de projets en humanités numériques
- à l'invitation de l'IGESR, qui a inspecté la BULAC à l'automne, la formalisation de la politique de l'établissement dans différents domaines, sous la forme de chartes synthétiques consacrées au patrimoine, à la médiation, au développement des collections et à l'insertion de la BULAC dans la cartographie documentaire de l'Île-de-France, en y intégrant notamment la question du partage des ressources électroniques.

Cette question du partage documentaire rejoint également celle d'une possible évolution du périmètre du GIP, après transfert des collections déposées par l'EHESS au GED, posant la question des modalités de participation de l'École au fonctionnement de la BULAC.

Éloi Ficquet précise qu'une nouvelle équipe présidentielle devrait entrer en fonction à l'EHESS en 2022 ; l'importance des collaborations avec la BULAC et de l'expérience acquise devront être soulignées. Marie-Paul Hille rejoint cette remarque en invitant à s'appuyer sur les laboratoires pour faire valoir l'importance de ces relations. La BULAC est fréquentée par les chercheurs de plusieurs

laboratoires de l'établissement, le CETOBAC et le CEIAS notamment. Éloi Ficquet considère qu'il faut encourager les transversalités et les passerelles avec le GED ; Marie-Paule Hille relève qu'il existe déjà des pratiques solides de partage documentaire dans certains domaines qu'il faudrait élargir à d'autres. Benjamin Guichard suggère que les formes de participations, centrées sur la question de la mise à disposition de collections physiques, pourraient aussi passer par une réflexion partagée et une négociation mieux coordonnée des ressources électroniques.

Annick Horiuchi pose la question de l'évolution de la politique de numérisation patrimoniale. Benjamin Guichard explique que la priorité reste donnée à la numérisation systématique du fonds de manuscrits orientaux, poursuivie par l'allocation d'une partie du budget de l'établissement, complétée par la recherche de financements sur projets. Il n'est toutefois pas exclu de poursuivre en parallèle la numérisation d'autres corpus, dans le cadre de projets de recherche sur financement propre.

La BULAC reste à l'écoute des propositions des équipes de recherche. Des projets ont déjà été déposés autour du fonds de l'archéologue Henry Viollet (résidence sur financement COLLEX, dépôt d'un projet ANR). Deux projets de numérisation ont également été présentés à l'appel à projet COLLEX 2022 : traitement par HTR/OCR d'un corpus de manuscrits et de lithographies maghrébines pour étudier l'écriture de l'histoire au Maghreb à l'époque moderne et contemporaine, associant les collections de la MMSH, de la BnF et de l'IREMAM ; projet d'OCR d'éditions modernes d'encyclopédies versifiées chinoises (corpus associant les collections de la BULAC, de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg et du Collège de France) avec une chercheuse de l'université de Strasbourg. Il est également envisagé de présenter un projet dans le cadre de l'AAP Biblissima associant l'IRHT et les collections maghrébines du musée Condé à Chantilly. Un de ces projets inclut le financement d'un connecteur entre la chaîne NumAHO et l'entrepôt de données d'Huma-Num Nakala : s'il est réalisé, cela facilitera d'autant la fourniture de corpus numérisés pour les besoins de projets de recherche.

Le plan d'action triennal 2022-2024 est soumis à l'avis du CS : favorable à l'unanimité.